

## DEMANDE D'AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE CIRCULATION PAR DEROGATION

A retourner rempli et signé par courriel à [servicestechniques@ville-valbonne.fr](mailto:servicestechniques@ville-valbonne.fr)  
Toute demande doit être adressée au minimum 15 jours avant le début des travaux.

Vu l'Arrêté Municipal Général n°3692 en date du 12 juillet 2010, réglementant la circulation des poids lourds sur l'ensemble des voies de la Commune,

L'entreprise : .....

Transporteur (si différent de l'entreprise) : .....

Responsable : .....

Téléphone : ..... Fax ou Mail : .....

Portable : .....

EST AUTORISE PAR DEROGATION A FAIRE CIRCULER DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

Passage à partir du : ..... au : .....

Horaires de passage : .....

Suivant une fréquence de : ..... Véhicules / jour     **19 tonnes maximum**

Description des Véhicules :

<u>Type / n° Immatriculation</u>	<u>PTAC</u>	<u>Poids à vide</u>	<u>Semi-Remorque</u>
			OUI / NON
			OUI / NON
			OUI / NON
			OUI / NON
			OUI / NON
			OUI / NON

Nature du chargement : .....

Lieu de chargement : .....

Lieu de destination : .....

Objet : .....

Voiries communales empruntées : .....

.....  
**Déclare**

- être assuré au regard des accidents de toute nature, et des dégradations qui pourraient être occasionnées, tant au tiers, qu'au Domaine Public Routier.

**M'engage**

- A supporter les frais de remise en état de la chaussée empruntée ;
- A prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ;
- A assurer pendant la durée de l'autorisation une surveillance continue de la chaussée, des dépendances et des parties privatives endommagées ;
- A respecter scrupuleusement les conditions de dérogation ci-dessus énoncées, et avoir en permanence dans les véhicules la dite dérogation ;
- A procéder ou à faire procéder, par une entreprise agréée, à toutes les réparations des dégradations ;
- A être seul responsable vis-à-vis des tiers et de la commune de Valbonne des accidents survenant durant le transport.

Cette autorisation ne dispense pas le pétitionnaire d'obtenir les autres autorisations administratives nécessaires.

Le **NON-RESPECT** de ces engagements et des règles de sécurité, liés aux mouvements des véhicules, entraîne l'annulation immédiate de cette autorisation exceptionnelle.

Fait à .....

Le .....

Le demandeur :

(précédé de la mention « Lu et Approuvé »)

**L'Adjoint au Maire délégué à  
l'Aménagement Durable, aux Travaux, à la  
Réhabilitation du Patrimoine Communal et  
Historique**

**Jacques VIENNE**